

# Les transports dans Paris pendant les JO



PARIS 2024



# Zones bleus et rouges

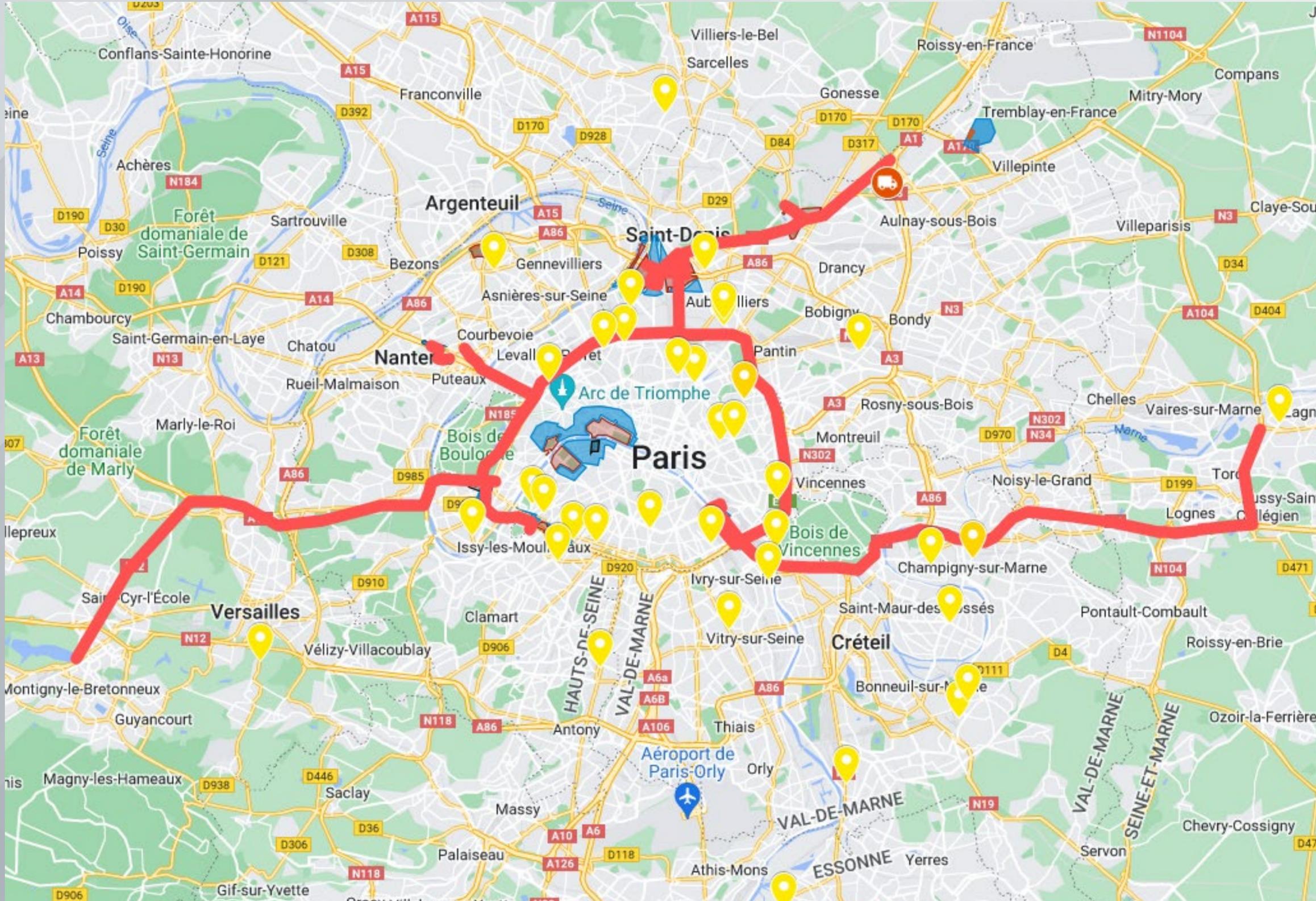
JO 2024 : accès selon Supervan	Zone Bleue	Zone Rouge	Zone Grise
<b>Piétons</b>	✓	✓	✓ après filtrage
<b>Vélos, trottinettes</b>	✓	✓	✗
<b>Taxis</b>	✓	✓ si personne autorisée	✗
<b>VTC</b>	✓	✗	✗
<b>Bus RATP et Autocar</b>	✓	✗	✗
<b>Véhicule particulier</b>	✗	✗	✗
<b>Véhicule riverain</b>	✓ avec justificatif	✓ avec justificatif	✗
<b>Déménagement</b>	✓ avec justificatif	✓ avec justificatif	✗
<b>Livraison motorisée</b>	✓ avec justificatif	✓ avec justificatif	✗
<b>Livraison chantiers publics</b>	✓ avec justificatif	arbitrage en cours	✗
<b>Livraison chantiers privés</b>	✓ avec justificatif	✗	✗

Pour la circulation, deux niveaux définis en bleu et rouge concernent uniquement les véhicules motorisés, avec des autorisations spécifiques pour les résidents, travailleurs, livreurs, et d'autres services d'urgence.

Les restrictions s'appliqueront pendant toute la durée des Jeux, à l'exception du centre de Paris, où les sites seront fermés à la circulation avant le début des Jeux. Les restrictions de circulation à Paris Centre pourraient s'appliquer de 6 h 30 à minuit. Ailleurs, les restrictions de circulation seront appliquées 2h30 avant le début des épreuves et jusqu'à une heure après.

Les résidents avec des parkings, les personnes visitant des vulnérables, les véhicules d'urgence, de dépannage, de livraison, les taxis et les VTC pourront toutefois accéder aux zones restreintes grâce à une dérogation liée à des justificatifs. Une plate-forme en ligne sera mise en place au printemps pour l'enregistrement et la délivrance d'un QR code, nécessaire lors des contrôles.

# Axes routiers réservés aux JO



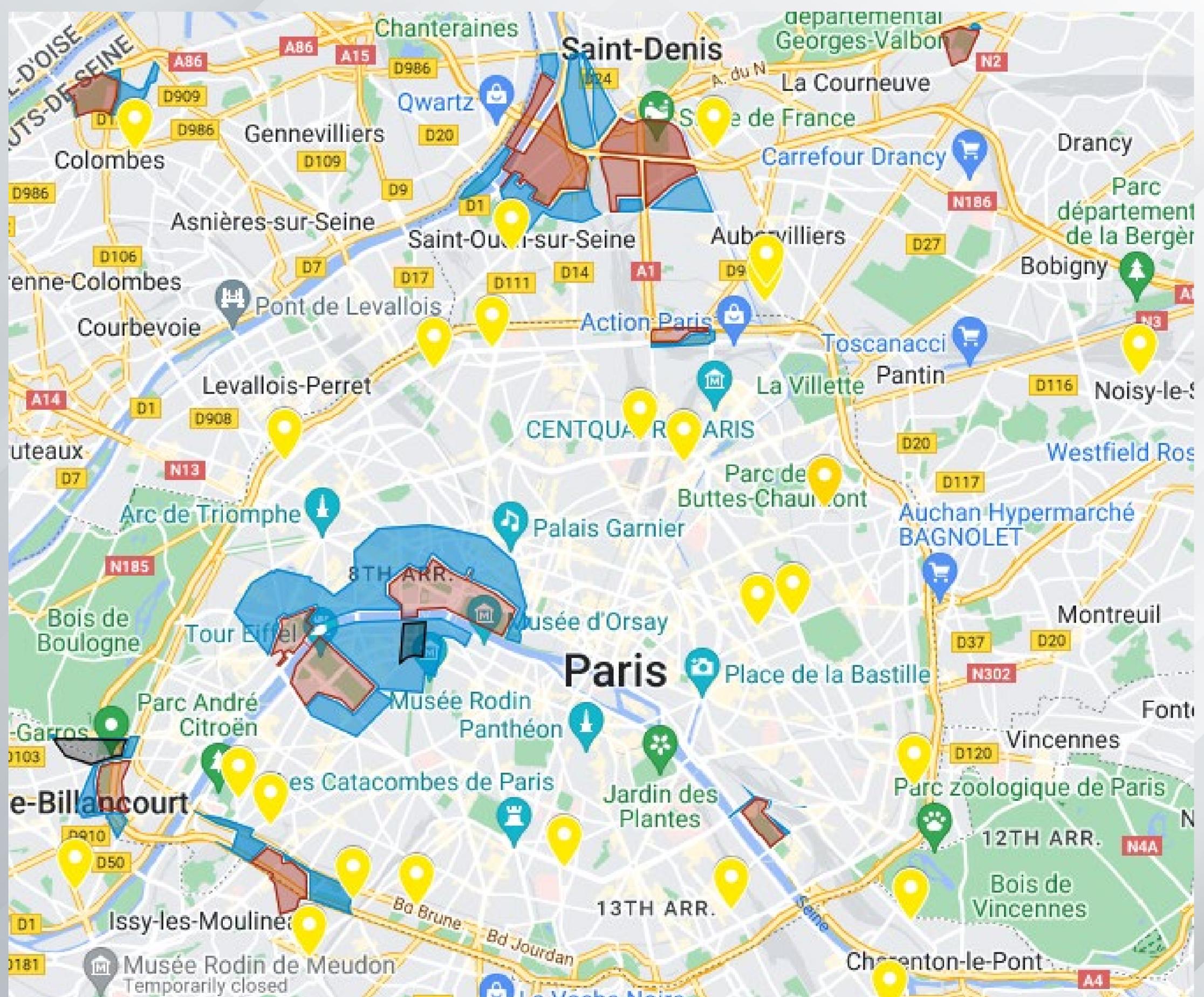
185 km d'axes routiers réservés aux JO en Île-de-France

Ces voies pourront être fermées à la circulation pour les non-accrédités entre le 1er juillet et le 15 septembre 2024, de 6h à minuit, selon les règles de circulation bientôt définies par les différentes préfectures.

# Sites olympiques et paralympiques

ACCES  
MOTORISE  
REGLEMENTEE

ACCES  
MOTORISE  
INTERDIT



# Préparatifs avant JO

Pour préparer la ville à accueillir les jeux, de nombreux montages de structures sont nécessaires. Elles commenceront dès mars 2024.

## Avril 2024 :

Au mois d'avril, commenceront les montages des sites du Pont Alexandre III, du Grand Palais et de l'Esplanade des Invalides.

## Juin 2024 :

En juin se poursuivra le montage des opérations entraînant la fermeture complète de la Place de la Concorde, et le début du montage sur les quais bas entre les Ponts d'Austerlitz et d'Iéna.

## Mars 2024 :

Installation des premières infrastructures occupant 10% du Champ-de-Mars et 20% de la Place du Trocadéro. Puis Début du montage sur la partie de la Place de la Concorde non-réouverte à la circulation depuis la Coupe du monde de rugby.

## Fin avril-mai 2024 :

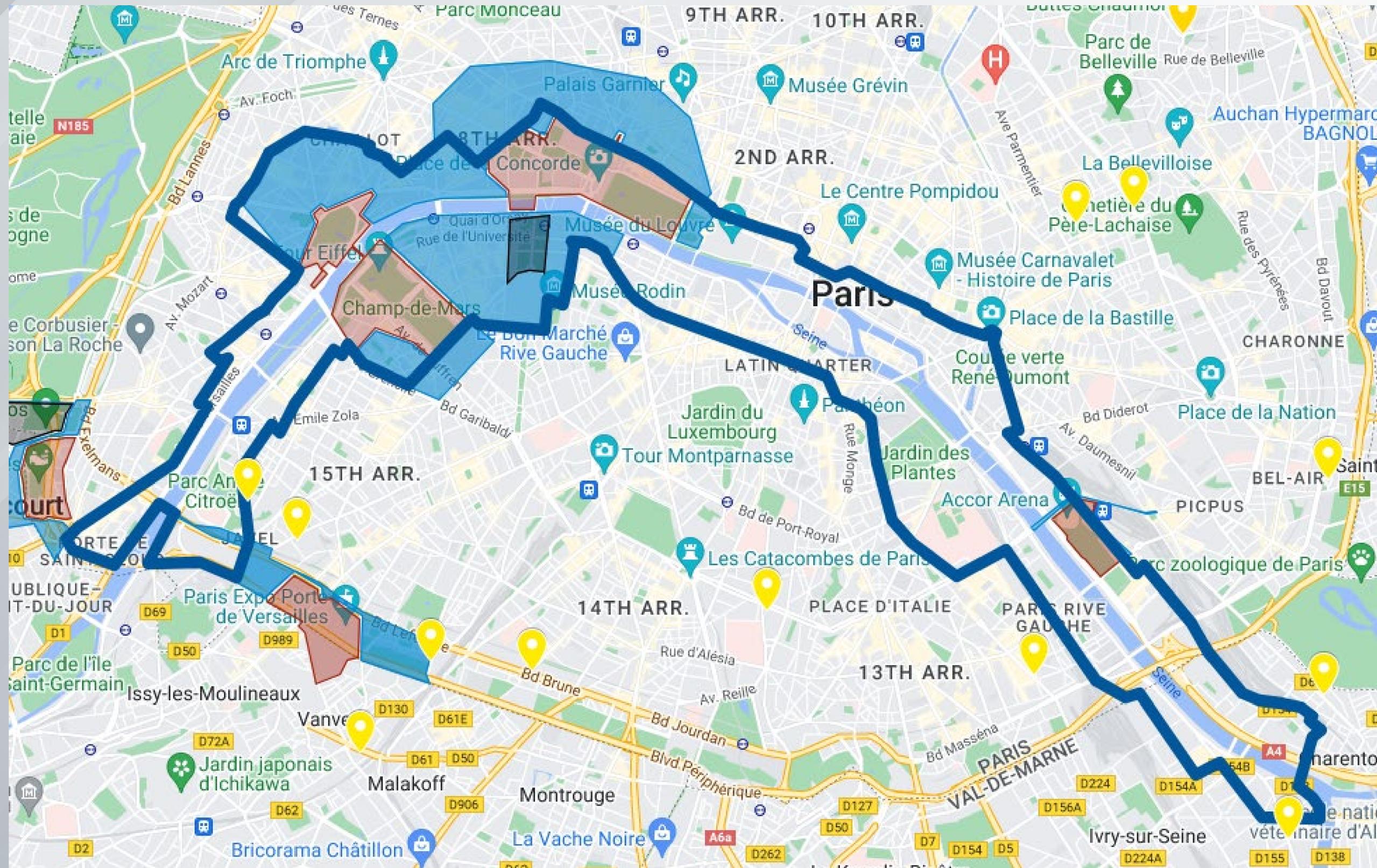
L'Avenue du Maréchal Gallieni, le Pont Alexandre III et le Cours la Reine entre les ponts Alexandre III et Invalides seront fermés à la circulation.

## Juillet 2024 :

Courant juillet, les dernières opérations seront réalisées, notamment sur les ponts utilisés pour la Cérémonie d'ouverture Olympique.

# Juillet 2024 : préparation de la cérémonie d'ouverture

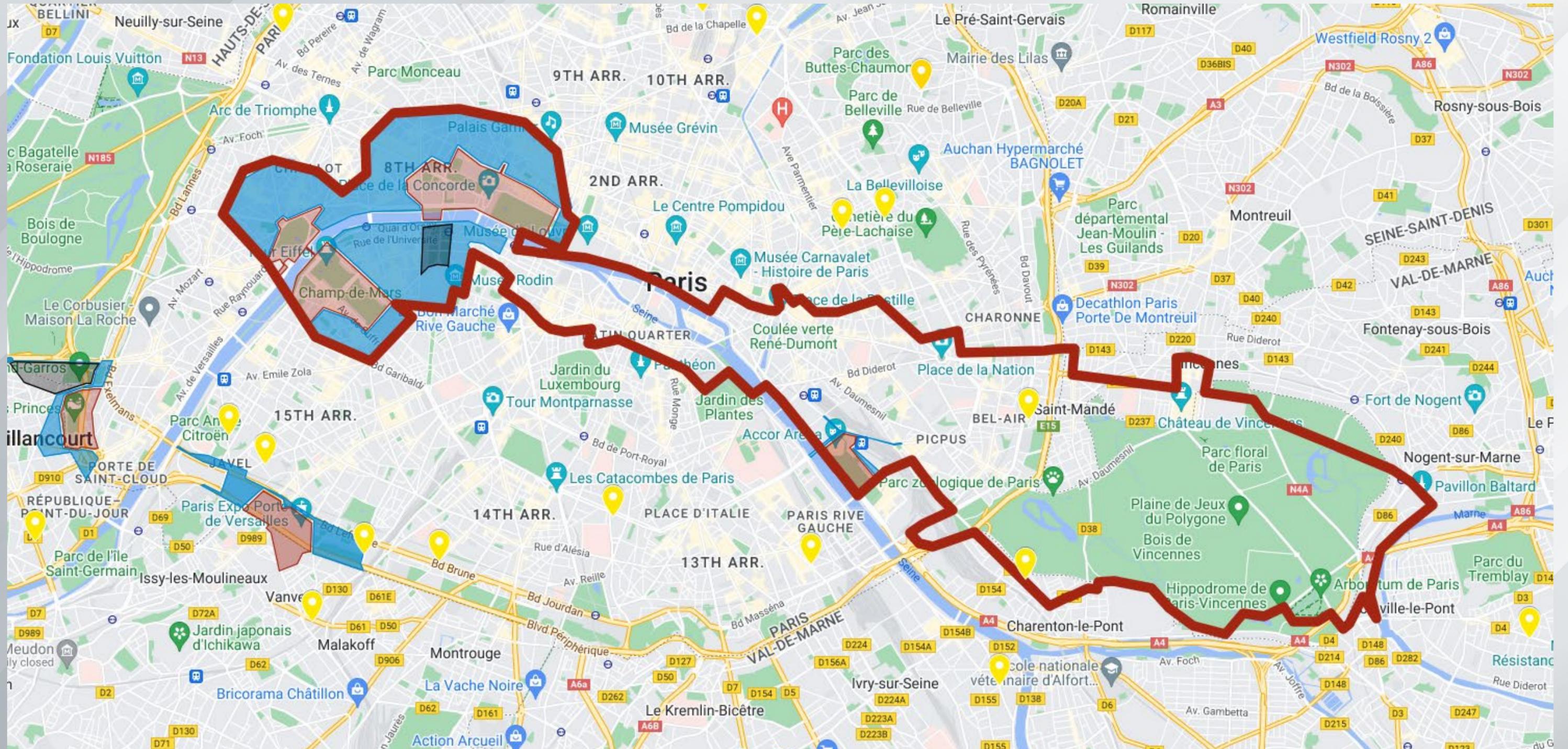
Le premier gros évènement, c'est la préparation de la cérémonie d'ouverture. Plusieurs jours d'interruption du trafic sont à prévoir, en particulier **en juillet 2024** avec le début du montage sur les ponts. Ensuite, quelques jours avant la cérémonie, il ne sera presque plus possible de traverser Paris d'une rive à l'autre. Le périmètre de la Seine qui accueillera la cérémonie d'ouverture sera fermé à la navigation une semaine avant le coup d'envoi de la compétition



 PÉRIMÈTRE ZONE BLOQUÉE

# 24 juillet 2024

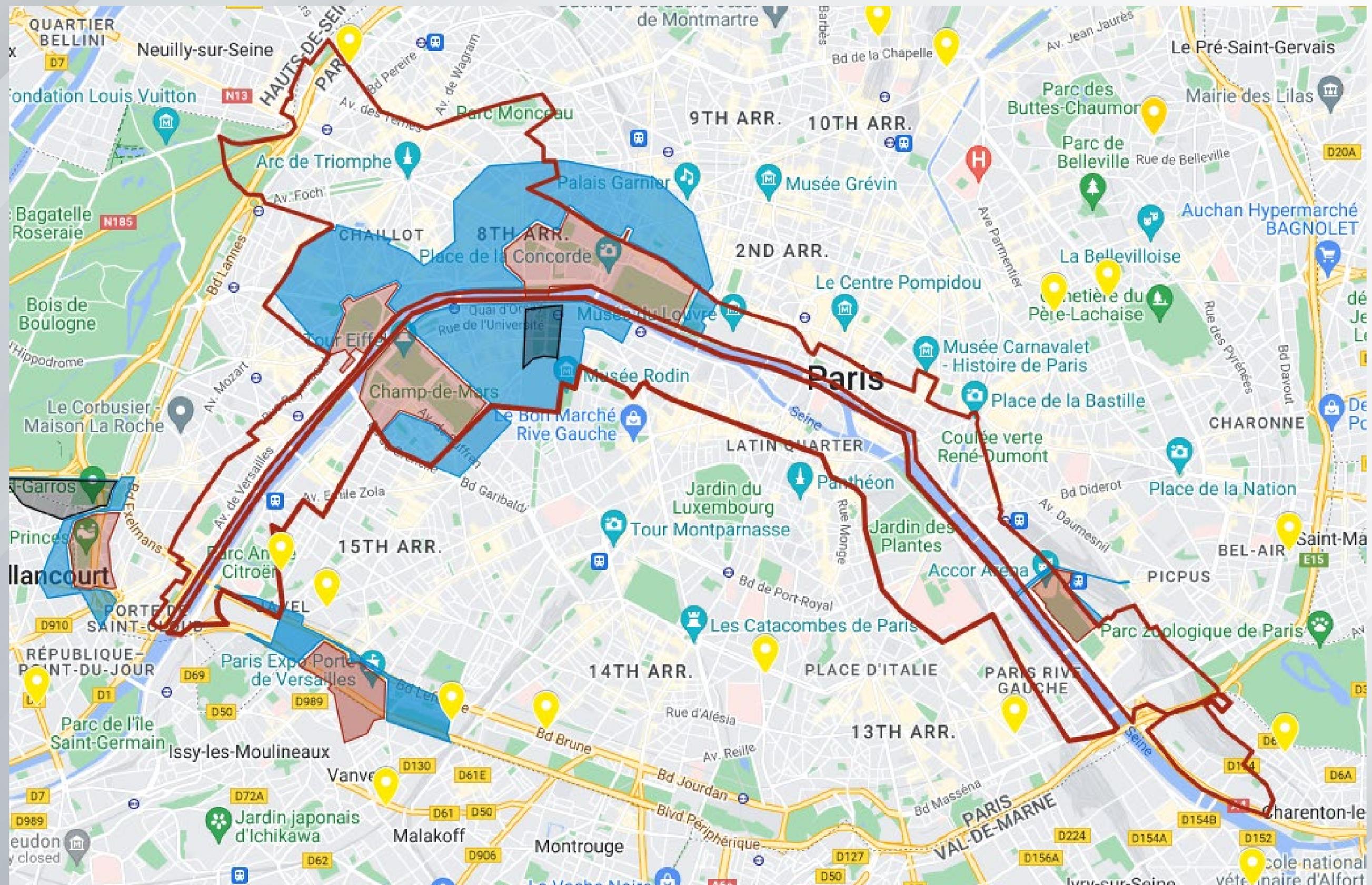
Le 24 juillet 2024, on peut s'attendre à de fortes perturbation avec en fin d'après-midi : c'est la familiarisation avec le parcours des épreuves de cyclisme en course contre-la-montre à Paris et en petite couronne (voir plus bas la carte des épreuves du 27 juillet 2024)



PÉRIMÈTRE ZONE BLOQUÉE

# 26 juillet 2024 : cérémonie d'ouverture

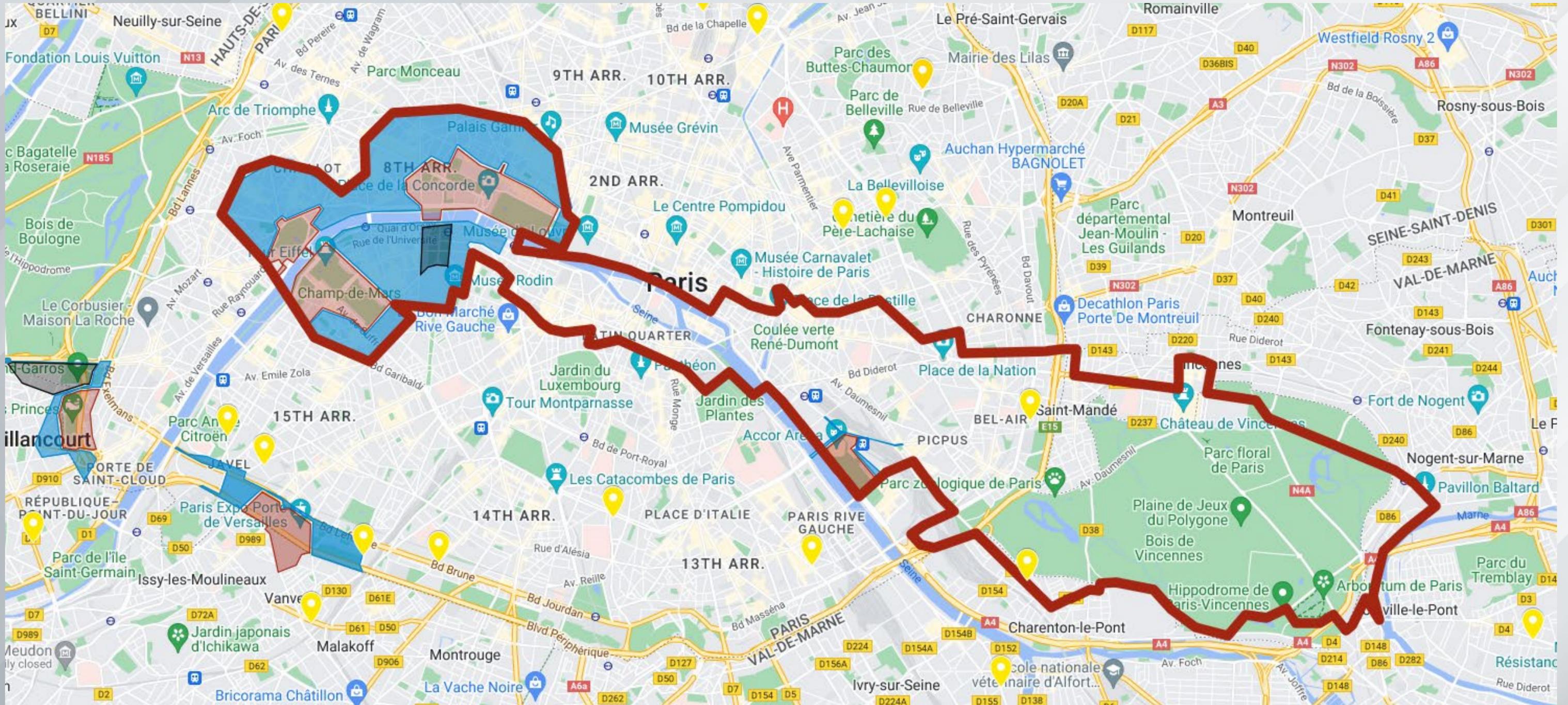
Ensuite,  
c'est le 26 juillet 2024 que la  
circulation sera  
complètement bloquée et  
Paris sera véritablement  
coupée en deux avec la  
cérémonie d'ouverture.



PÉRIMÈTRE ZONE BLOQUÉE

# 27 juillet 2024

Les premières épreuves hors site d'envergure interviennent dès le lendemain de la cérémonie: le 27 juillet 2024. Ce sont les épreuves de cyclisme en course contre-la-montre à Paris et en petite couronne. Là encore, l'impact sur la circulation est énorme avec une immense bande qui coupe la le passage à l'est. Rappelons que pour toutes les épreuves, les restrictions de circulation seront appliquées 2 h 30 avant le début des épreuves et jusqu'à une heure après.

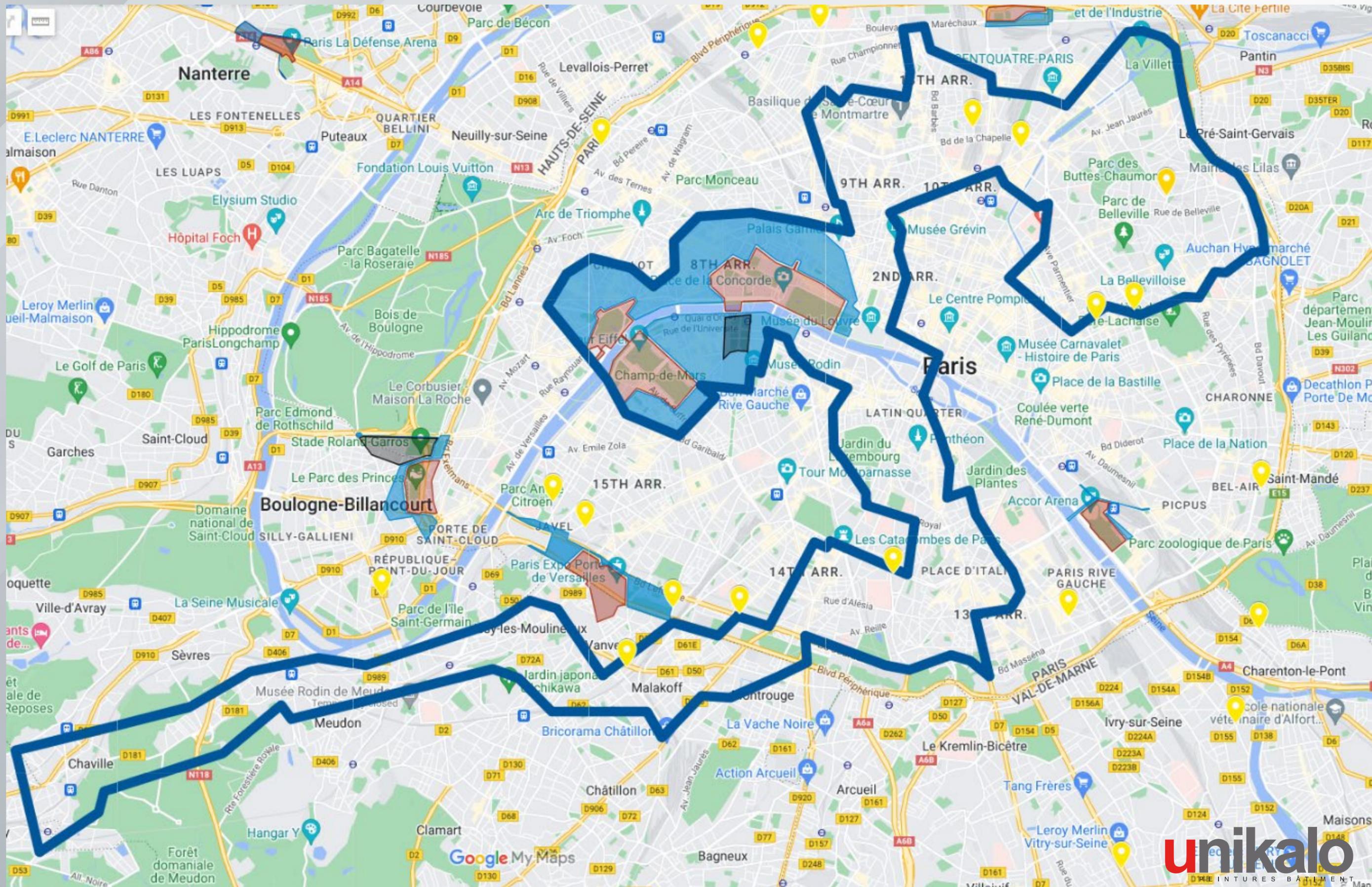


**PÉRIMÈTRE ZONE BLOQUÉE**

# Du 1<sup>er</sup> août au 4 août 2024

Du 1<sup>er</sup> août 2024 au  
4 août 2024 auront  
lieu des épreuves  
plus impactantes  
encore : celles de  
cyclisme en course  
en ligne à la fois à  
Paris, en petite et  
grande couronne.

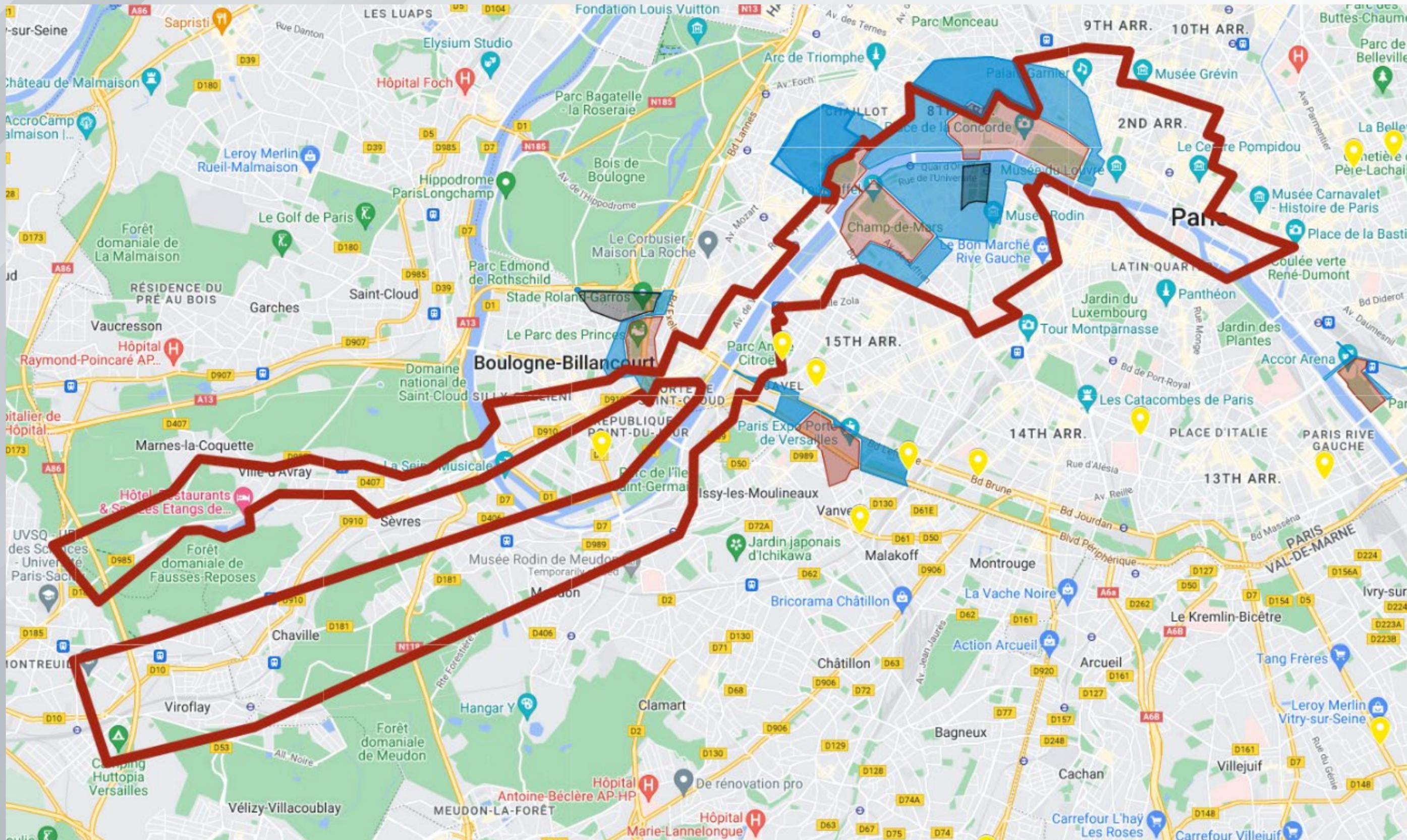
PÉRIMÈTRE  
ZONE  
BLOQUÉE



Du 10 août  
au 11 août  
2024

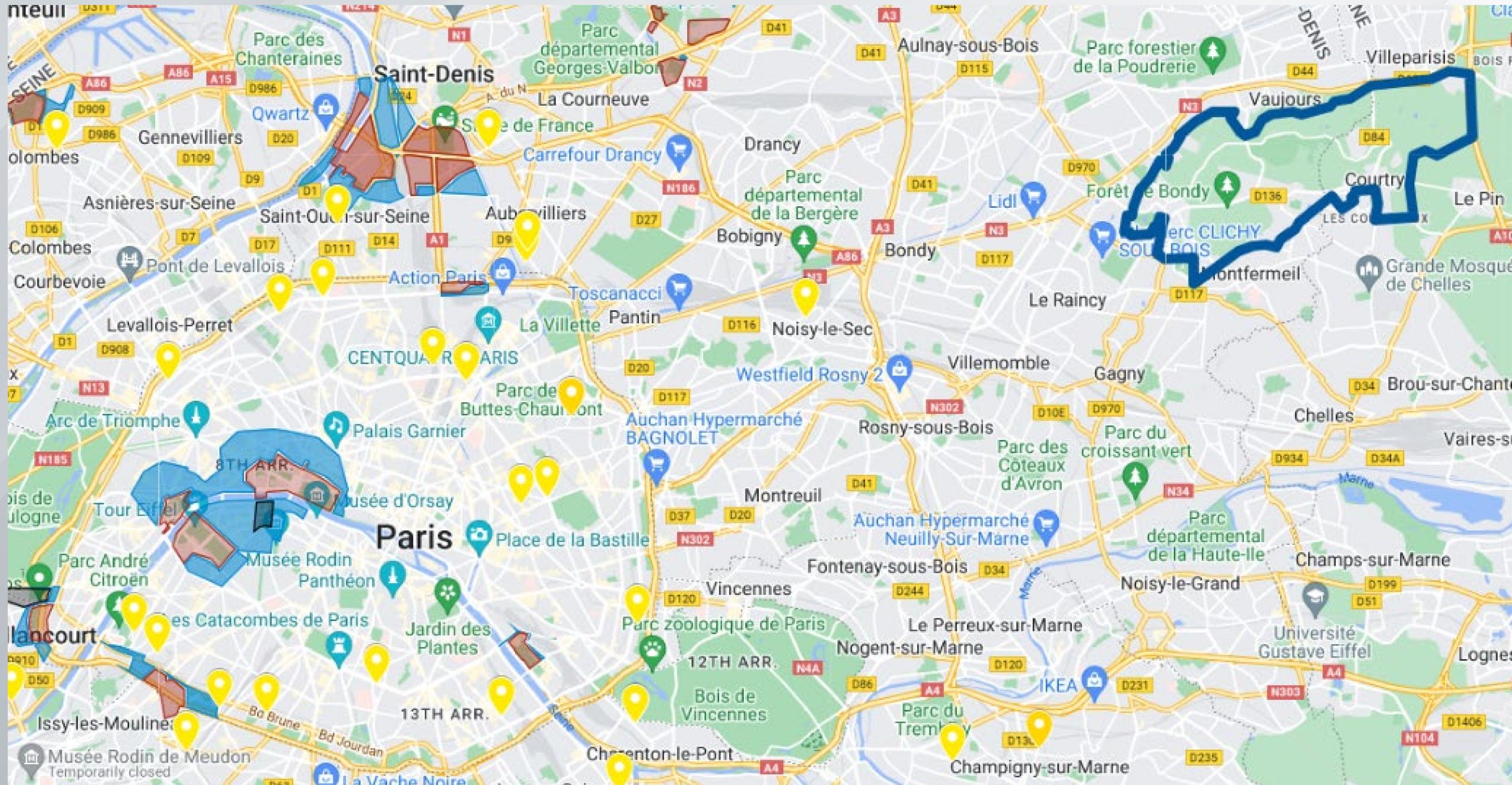
Durant 2 jours, du  
10 août 2024 au 11  
août 2024, c'est le  
Marathon qui  
coupera cette fois  
la moitié ouest de  
Paris et de la petite  
couronne.

PÉRIMÈTRE  
ZONE  
BLOQUÉE



# Du 3 septembre 2024 au 7 septembre 2024

Du côté des jeux paralympiques, on retrouve le cyclisme sur route du 3 septembre 2024 au 7 septembre 2024 en Seine-Saint-Denis.

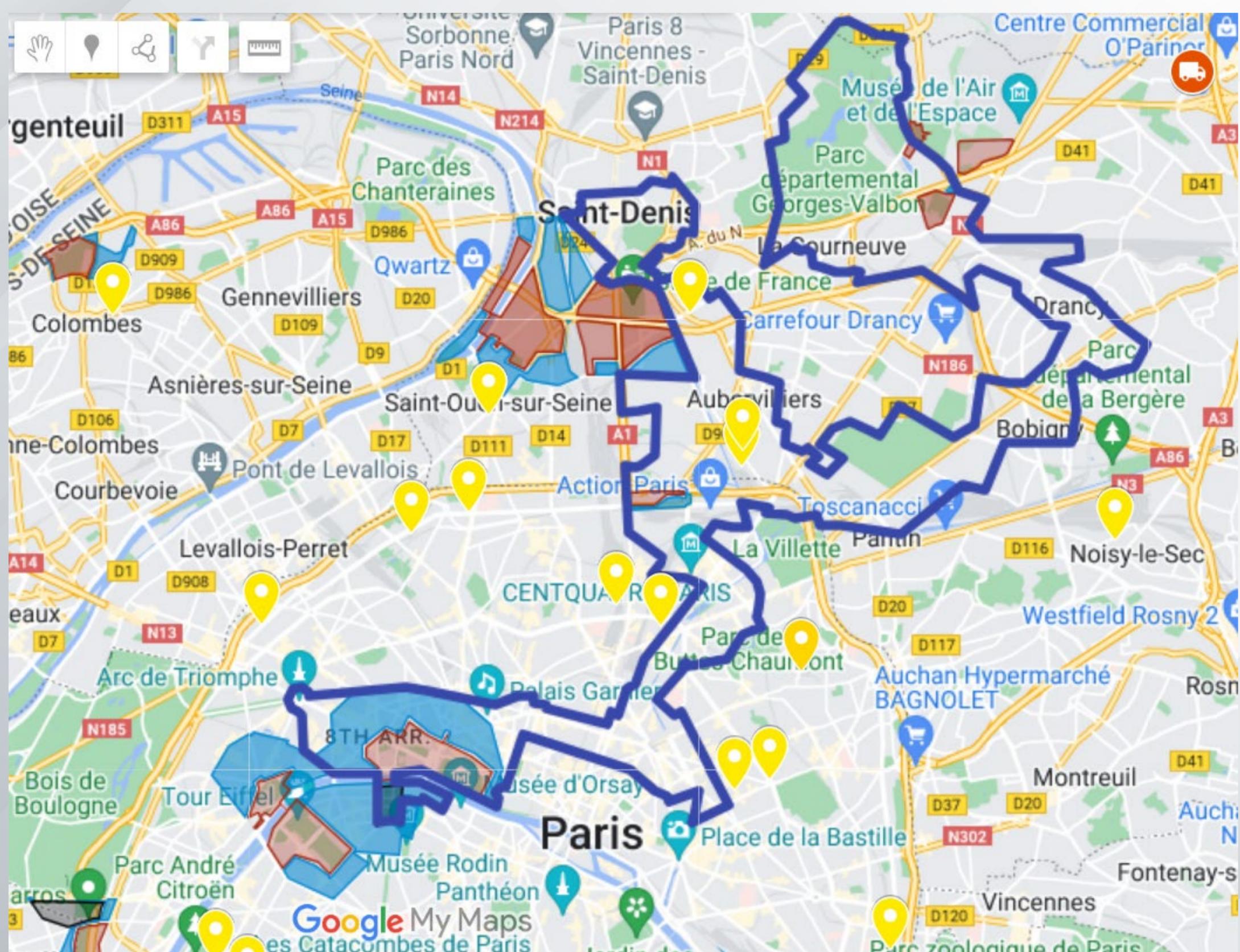


PÉRIMÈTRE  
ZONE  
BLOQUÉE

# 8 septembre 2024

Le lendemain, le 8 septembre 2024, c'est un parcours très complexe de la Courneuve jusqu'aux Invalides qui permettra de réaliser le Marathon paralympique.

PÉRIMÈTRE  
ZONE  
BLOQUÉE



# Voies fermées à la circulation

Ces voies pourront être fermées à la circulation pour les non-accrédités entre le 1er juillet et le 15 septembre 2024, de 6h à minuit, selon les règles de circulation bientôt définies par les différentes préfectures.

## Au niveau des voies rapides donnant sur Paris :

- **L'A1**, entre porte de la Chapelle et l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle dans les deux sens
- **L'A13**, entre Boulogne et la porte d'Auteuil dans les deux sens
- **La N13**, entre pont de Neuilly et porte Maillot
- **L'A4**, entre Paris porte de Bercy et Champigny-sur-Marne

## En Seine-et-Marne (77) :

- **L'A104**, entre Thibault-les-Vignes et Collégien dans les deux sens.

## Dans les Yvelines (78) :

- **L'A13**, entre le Chesnay-Rocquencourt et Saint-Cloud.

## Dans les Hauts-de-Seine (92) :

- Plusieurs tronçons du boulevard circulaire de la Défense à Courbevoie, Puteaux et Nanterre.

## En Seine-Saint-Denis (93) :

- Les axes d'accès au Stade de France par **l'A86**.
- Les accès au village des athlètes par différentes routes départementales.

## Dans le Val-de-Marne (94) :

- L'accès à la porte de Bercy par l'A4 en passant par Saint-Maurice.

### LIEN CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE

[https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=17UaPc9Px9HVXPuTquUiNY\\_6TYI-Biz0&usp=sharing](https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=17UaPc9Px9HVXPuTquUiNY_6TYI-Biz0&usp=sharing)

[LIEN CARTE MY MAP](#)